



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 MAI 2009

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 20 mai 2009 à 20 h 30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/ Mairie : Salle des cérémonies/mariage/conseil municipale : Approbation des marchés

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'offre des entreprises suivantes :

- LOT N°1-GROS OEUVRE société HEILI pour 22 341.00 € HT
- LOT N°2 : CHARPENTE société G.T.G pour 1825.19 € HT
- LOT N°3 : COUVERTURE ZINGUERIE : société G.T.G pour 4447.12 € HT
- LOT N°4 : RAVALEMENT : société DECOPEINT pour 5909.00 € HT
- LOT N°5 : ELECTRICITE CHAUFFAGE VMC : société CEVICO pour 17 821.35 € HT
- LOT N°6 : SANITAIRES : société GUTFREUND pour 4284.00€ HT
- LOT N°7 : PLATRERIE : société EURO PLATRE pour 11 000.10 € HT
- LOT N°8 : CHAPE CARRELAGE : société CM CARRELAGE pour 13 734.50 € HT
- LOT N°9 : MENUISERIE ALUMINIUM : société HOELLANDER pour 11 350.00 € HT
- LOT N°10 : MENUISERIE PVC : société MULTIFEN pour 1 150.02€ HT
- LOT N°11 : MENUISERIE BOIS : société BERTSCH pour 5188.00 € HT
- LOT N°12 : PEINTURE : société DECOPEINT pour 8 619.00€ HT
- LOT N°13 : STORES INTERIEURS : société O.F.B pour 796.00 € HT

3/ Achat de 2 Défibrillateurs

Afin d'équiper la mairie et le club house d'un défibrillateur, il est proposé d'en acquérir 2 ainsi que 2 coffrets avec chauffage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE l'achat de 2 défibrillateurs et de coffrets pour un coût approximatif de 5736,02 € TTC et SOLLICITE une subvention du Conseil Général du Bas-Rhin

Fournisseur : Cardia pulse à Reichstett

4/ Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 2 cessions immobilières.

6/ Déneigement de la voirie publique : sablage/salage

Durant les périodes d'enneigement, la commune utilise la technique du sablage pour faciliter la circulation. L'hiver 2008/2009, particulièrement rigoureux, a rendu la circulation difficile malgré le sablage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de réaliser un essai de déneigement avec une technique mixte de salage/sablage pour la période hivernale 2009/2010 comme suit :
Salage préventif et curatif pour les rues principales et les traversantes
Salage préventif et curatif si nécessaire pour les voies secondaires
Sablage ou pas de traitement pour toutes les autres voies.

6/ Echange et solidarité : subvention pour la participation au concert Rock

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de verser une subvention de 120,50 € à l'association Echange et solidarité pour sa participation à la soirée Rock du 2 mai.

Le Maire,

Gabriel MULLER